

CHARTRE DE L'ACCOMPAGNEMENT

Cette charte pose **les fondements de l'accompagnement** proposé aux artistes par le Brise Glace.

Elle vise à créer un **espace de confiance, d'expérimentation, de progression et d'expression**, dans le respect des individus et de leur parcours, et dans le respect du cadre de travail de l'équipe du Brise Glace.

Elle a été construite avec l'équipage du Brise Glace, en cohérence avec le projet artistique et culturel de la structure et le règlement intérieur du lieu.

Cette charte est un outil vivant, construit collectivement, au service des artistes. Elle peut évoluer au fil des expériences partagées et des retours des différent-es acteurs et actrices de l'accompagnement.

→ L'équipe s'engage à :

- Définir un **cadre** de travail avec les artistes, en début d'accompagnement, qui pourra évoluer en fonction du processus d'accompagnement.
- **S'impliquer** dans le processus d'accompagnement, dans le respect du cadre défini ensemble.
- Exprimer ses **limites** (compétence, capacité d'accueil, planning).
- Adopter une posture **adogmatique** (nous ne détenons pas la vérité).
- Appliquer des méthodes reposant sur l'interrogation, permettant de conduire les artistes à découvrir et à formuler leur vérité.
- Se remettre en question et faire **évoluer** ses pratiques en fonction des retours des artistes.
- **Écouter** activement, accepter les limites posées par les artistes et s'adapter dans la mesure du possible.

- Adopter une posture **non-injonctive**, sans pression de résultat. C'est le chemin qui compte.
- Soutenir une pluralité d'esthétique musicales, encourager la **singularité** de chaque projet.
- Présenter les logiques de **réseau**, faciliter la mise en lien et le partage de ressources.
- Favoriser **l'autonomie** par l'appropriation des outils et la montée en compétences.

→ Les artistes s'engagent à :

- **Participer activement** au processus d'accompagnement, être force de proposition et exprimer leurs besoins.
- Respecter le **cadre de l'accompagnement** et les engagements pris envers l'équipe.
- Adopter une **posture d'ouverture**, d'écoute.
- Accepter de se remettre en question et **d'expérimenter** des choses.
- **Communiquer** sur leurs limites, le besoin éventuel de faire une **pause**, de ralentir le rythme afin de préserver la disponibilité physique et émotionnelle.
- **S'entraider** entre artistes, **s'intéresser** aux autres (mentorat, échanges et liens).

→ **Rappel du règlement intérieur : chaque personne, salariés, adhérents ou visiteurs occasionnels a le devoir d'éviter toute discrimination.**

www.le-brise-glace.com

www.festivalhorspistes.com

Le Brise Glace 54 bis rue des Marquisats 74000 Annecy

